Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Publicité mensongère

Par suzon13

Bonjour,

Une société fait de la publicité mensongère sur son site internet en étant incapable de fournir un produit.
Ce produit étant interdit à la vente en Europe.
Quand vous voulez commander on vous dit que le produit livré aura moins de puissance comme exigé en Europe !!

Qui est responsable ?
La société qui mets la photo du produit en ligne ou le fabricant étranger (Chinois)qui fournit la publicité ?

Merci.

Cordialement.

Suzon.